

BASSIN RM – PROGRAMME D’ACTIONS SUR LA POLLUTION PAR LES PCB

FICHE ACTION N° I.6

Analyses sur cultures irriguées : sols et cultures. Recherche de données scientifiques.

I.6.2 : «Usage des sédiments du Rhône en agriculture»

Objectif de l’action :

Répondre à la question : L’épandage des sédiments du fleuve Rhône sur des terrains agricoles, peut-il présenter des risques de pollution des sols, cet épandage pouvant être volontaire (fertilisation avec des limons) ou naturel (crues).

Descriptif sommaire de l’action :

Comme exposé dans la fiche « irrigation », les végétaux n’absorbent pas les PCB par les racines. L’analyse menée est donc centrée sur l’identification d’une pollution « environnementale » de ces sols, mais quelques végétaux seront néanmoins prélevés :

Pour les usages « fertilisation » :

- Enquête auprès des acteurs agricoles sur les pratiques actuelles et passées.

Pour les crues :

- Identification des zones d’épandages fréquemment mise en eau (avec les résultats de l’étude globale des crues du Rhône)

Ensuite :

- Identification des parcelles
- Prélèvements (de sols principalement, mais également quelques végétaux), analyses
- Interprétation

Organisme porteur :

DRAF de bassin (service de la protection des végétaux)

Partenariats techniques nécessaires et délais envisageables de réalisation :

	Fertilisation Qui / Avec	Crue Qui / Avec	Délai
Identification des secteurs	DDAF / CA	DIREN / SNRS	Fin janvier
Choix des parcelles	DRAF	DRAF	Fin février
Prélèvements	DRAF	DRAF	Fin mars
Résultats analyses	Laboratoires		mai
Interprétation	AFSSA		été
Décision			

Coûts estimatifs :

Maximum 17.000 €

Participations financières possibles :